

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} REUNION DE 2006

Séance du 29 juin 2006

CG 06/3^{ème}/VI-01

PEPINIERE NOVALIA 82

I - BILAN D'ACTIVITE 2005

Novalia fait partie du réseau régional des 14 pépinières labellisées qui poursuivent comme objectif principal de faciliter la création d'entreprises innovantes.

Lors du Budget Primitif 2005, je vous avais indiqué que la Pépinière Novalia 82 avec 17 entreprises hébergées était remplie à 100 %. Ce remplissage correspond à un taux d'occupation satisfaisant puisque la moyenne en Midi-Pyrénées est de 57,01 %, avec une moyenne de 7,7 projets par pépinière.

Les 17 entreprises installées permettent de recenser aujourd'hui 34 emplois en équivalent temps plein. Les emplois sont des CDI à temps complet, les stagiaires ne sont pas pris en compte.

D'un point de vue macro-économique, on peut décomposer les entreprises selon 5 secteurs d'activités qui sont :

- l'ingénierie de la construction : 2
- les sciences humaines et sociales : 1
- les sciences de la vie : 2
- les sciences de l'ingénieur : 4
- N.T.I.C. : 8

En ce qui concerne les caractéristiques principales on peut noter :

- la SARL au plan juridique reste la forme la plus utilisée,
- les responsables possèdent un haut niveau d'études (Bac+5) avec une majorité d'ingénieurs,

- 23 % des entrepreneurs de Novalia sont issus de Midi-Pyrénées dont 17 % en Tarn-et-Garonne.

Je vous avais précisé lors de la création de Novalia en 2004 que l'objectif poursuivi était la création d'entreprises «innovantes».

Aujourd'hui, quatre projets en cours de maturation sont hébergés à la Pépinière et laissent augurer des perspectives économiques intéressantes :

- **le projet Nutritis** consiste à travers une nouvelle technologie de valoriser les écarts de fruits afin d'extraire des sucres pour fruits à 100% naturel.

Cette recherche issue de l'INSA de Toulouse fait partie des projets innovants susceptibles d'être développés dans le cadre de la mise en place du pôle de compétitivité régional lié à l'économie agro-alimentaire.

De plus, il présente des perspectives d'emplois et de développement industriel importants au cœur de la production arboricole de notre département .

- **Prooftag** est un projet qui permet de lutter efficacement contre la contrefaçon et fournit une solution d'authentification infalsifiable par code à bulles.

Ce projet a fait l'objet de 7 dépôts de brevets d'invention et présente une rupture de technologie importante au regard des autres technologies concurrentes.

- **Archéan Technologies** : il s'agit là de l'exploitation d'un projet d'invention sur le traitement numérique d'un signal audio permettant aussi d'améliorer le marché de la sonorisation destiné principalement aux établissements recevant du Public (ERP). Cette jeune entreprise vient d'obtenir le label très convoité de JEI (jeunes entreprises innovantes) et elle est en relation avec le « pôle de compétitivité Elopsys » dans le cadre des travaux menés avec la région Limousin et Midi-Pyrénées.

- le projet concernant **le Centre d'Arts Appliqués à l'Alimentation** : « la cuisine » doit être un pivot dans le cadre d'un pôle d'excellence rurale du département. Il « propose d'utiliser le design comme moteur de développement et d'innovation » afin de valoriser les produits agro-alimentaires et tout ce qui est relatif à l'art de la table .

Les autres secteurs qui sont l'éco-construction mais aussi les NTIC devraient permettre, à terme, de créer des activités sur le Tarn-et-Garonne avec une capacité de développement et d'emplois correspondants.

Il est donc important de souligner qu'après deux ans d'activités la plupart des projets s'inscrivent dans le cadre des pôles de compétitivité que souhaitent mettre en place les collectivités pour valoriser le lien entre la Recherche et le Développement, et de nouvelles entreprises innovantes.

Dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique, le Conseil Régional envisage la mise en place, en 2006, d'une agence régionale de l'innovation qui aura pour objectif de mieux valoriser les éléments de recherche et de création d'entreprises : Novalia 82 y contribue dès à présent.

II – BILAN FINANCIER 2005

Pour l'exercice 2005 le montant total des recettes enregistrées pour le fonctionnement de la pépinière NOVALIA 82 s'élève à **174 755 €** alors que les dépenses s'élèvent à **153 963 €**. Cet exercice clos présente donc un résultat d'exploitation de **20 813 €**.

Le montant total du budget se décompose ainsi :

<i>RECETTES</i>		<i>DEPENSES</i>	
Conseil Général – subvention provisionnel 2005	68 000 €	Achats et charges externes	49 068 €
Conseil Général – subvention d'équilibre 2004	45 123 €	Impôts et Taxes	3 948 €
FEDER – subvention embauche directeur	8 828 €	Salaires et Traitements	67 523 €
REGION – Subvention de fonctionnement	50 000 €	Charges Sociales	31 099 €
Transfert de charges d'exploitation	2 824 €	Dotation amortissement	2 324 €
TOTAL	174 775 €	TOTAL	153 962 €

Par ailleurs, je vous rappelle que le Conseil Général a encaissé au titre de 2005, une somme de 50 792 € concernant les loyers et services.

Conformément aux modalités de fonctionnement approuvées lors du Budget Primitif 2006 sur NOVALIA qui, je vous le rappelle avait été provisoirement arrêté à 80 000 €, je vous informe que le résultat d'exploitation de 20 813 € viendra en déduction de la subvention de fonctionnement 2006 du Conseil Général.

Je vous demanderais de bien vouloir en délibérer.

♦

♦

♦

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan financier 2005 de la pépinière d'entreprises départementale Novalia 82, faisant apparaître un résultat d'exploitation de 20 813 € ;
- Décide que ce résultat d'exploitation viendra en déduction de la subvention de fonctionnement 2006 du Conseil Général.

Pour l'adoption : 29 voix

Avis contraire : néant

Abstention : 1

Adopté.

Le Président,